

	<p>SECTION</p>  <p>INDRE ET LOIRE</p>	<p>SECTION F.O.-DGFIP 37 DDFIP INDRE ET LOIRE 94 Boulevard Béranger 37 032 TOURS CEDEX 1 Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</p> <p>Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</p>
---	--	---

Compte rendu du CTL **mardi 7 juillet 2020 à 9h00.**

Nous avons débuté ce CTL par la lecture d'une déclaration liminaire ci-jointe. Ainsi que deux autres OS.

Le DDFIP a commencé par une réponse générale à celles-ci, en resituant le contexte . La communication faite auprès des élus, était destinée d'après lui, à préciser à ceux-ci que l'activité de la DDFIP37 n'était pas seulement du recouvrement et de l'assiette, mais aussi le paiement de plus de 300 000 fonctionnaires et encore plus de pensionnés.

Pour les questions posées, il a été bien moins bavard en indiquant qu'il donnerait un minimum d'informations, conformément aux directives de la DG ; Et que ce CTL en présentiel allait nous permettre une discussion sur les points à l'ordre du jour.

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2020 (pour avis) ;

Approuvé par la seule OS présente à celui-ci.

2. Règlement intérieur de sécurité (pour avis) ;

Les trois règlements proposés restent très généralistes et ne donnent pas de réponses aux attentes de tous les agents, notamment sur le site de Vaillant. Depuis le départ du dernier gestionnaire de site, la gestion se répartit entre 3 personnes dont il est difficile de comprendre les attributions de chacun.

En conséquence FO-DGFIP37 s'est abstenue sur ce vote.

3. Bilan de la campagne déclarative des revenus en 2020 (pour information) ;

Le DDFIP a fait une présentation très positive de cette campagne, où pour la 1ère fois notre administration n'a pas été en mesure de recevoir le public !!!

Il lui a été rappelé les problèmes récurrents en téléphonie, sur les sites de Chinon, Loches et au Champ Girault. Il nous a été répondu que les standards téléphoniques de Chinon et Loches devaient être changés prochainement. Concernant le Champ Girault le problème reste entier, l'utilisateur ne sait pas pourquoi son appel n'aboutit pas lorsque toutes les lignes sont occupées. Il y aurait une possibilité, via internet, d'ici 2 ou 3 ans !

4. Modalités d'ouverture au public dans les services de la DDFIP 37 (pour avis) ;

Si on peut se féliciter que l'ensemble des services ont, depuis le 18 juin, tous les mêmes horaires (sauf VTH), ce qui est plus lisible pour les usagers, nous regrettons la réduction très importante du temps d'ouverture au public (15h au lieu de 25h en moyenne).

Une fois de plus le recul, comme la centralisation, des missions de la DGFIP et la diminution importante des effectifs induit une limitation de l'accès à nos services dits publics. L'APRDV et les contres appels ne sont que des palliatifs qui ne rendent pas toujours le service attendu par la population.

Vote contre : FO-DGFIP37 ; CGT et Solidaires Finances Publiques pour ; CFDT

5. Trésorerie de Val Touraine Habitat : migration de l'office vers la comptabilité commerciale (pour avis) ;

Cette réorganisation est issue de la loi ELAN, et prive notre administration d'une mission, après la fermeture de la Trésorerie de l'OPH de Tours. Nous ne pouvons pas soutenir cet état de fait !

Vote contre : FO-DGFIP37 ; CGT et Solidaires Finances Publiques abstention ; CFDT

6. Création du centre de contact de Tours (pour information) et avenir du CPS relais (pour avis) ;

Ce centre doit ouvrir à effectif réduit au 1^{er} septembre 2020 avec 21 emplois, avant de passer à la taille réelle en 2021 (environ 40 emplois). Il sera réellement opérationnel (pour la 1^{ère} vague) au 15 novembre 2020, après formation des collègues et pour la sortie du rôle de TH ;

Les CPS et CIS de France, sont supprimés et remplacés par des centres de contact. Cette opération conduit à la disparition pure et simple de 4 emplois en Indre et Loire.

FO-DGFIP37 a demandé quel sera l'impact sur les emplois EDR au 1^{er} janvier 2021, en lien avec l'extension du centre de contact. L'administration nous a répondu qu'il n'y aura pas de suppression liée à l'extension, mais qu'elle n'exclue pas des suppressions d'emploi brutes d'EDR au TAGERFIP 2021.

Vote contre : FO-DGFIP37 ; CGT et Solidaires Finances Publiques pour ; CFDT

7. Bilan de la campagne des entretiens professionnels des agents en 2019 (pour information) ;

La direction s'est offerte une auto-satisfaction totale, un seul recours ayant été engagé cette année. Elle oublie que la situation provient de plusieurs éléments suite au décret n°2010-888 :

- création du recours hiérarchique (une barrière de plus)
- suppression d'une contestation possible en CAP Nationale
- mise en place du PPCR qui a supprimé les réductions d'ancienneté
- quasiment plus de promotions internes (Listes d'aptitudes notamment)

8. Bilan du budget 2019 (pour information) ;

L'économie réalisée pour la DDFIP37 est de 71 559 euros, ce qui représente une variation à la baisse de 2,25 % par rapport à l'exécution 2018.

L'évolution à la baisse des dépenses d'affranchissement se poursuit (- 56 587 euros). Elle s'explique par l'intensification du déploiement de Clic'ESI (120 000 plis en 2019) mais surtout du PES ASAP (208 000 plis en 2019 contre 141 000 plis en 2018). Les frais d'envois de ces moyens déportés sont supportés par les bureaux centraux.

Le déploiement du timbre électronique a entraîné l'arrêt des remises versées aux débiteurs de tabac (-17 982 euros).

Le marché des solutions d'impression détenu par la société SCC est arrivé à échéance en 2019. Konica Minolta lui succède. Les tarifs proposés par Konica Minolta sont plus intéressants que ceux fixés dans l'ancien marché. Ils sont inférieurs de 7 % par rapport à SOLIMP2 pour la maintenance et en moyenne de 15 % pour la location.

FO-DGFIP37 a demandé si cela était lié à la lenteur d'impression. Pas de réponse de l'administration.

Le marché régional « Chauffage-Ventilation-Climatisation » (CVC) arrive à échéance en mai 2020. La société Hervé Thermique succédera à l'entreprise DALKIA dont la gestion administrative et technique présentaient d'importants dysfonctionnements. Elle avait été choisie par l'administration pour son tarif attractif !

9. Bilan de la seconde campagne de recensement des demandes de télétravail (pour information) ;

Celui-ci paraît obsolète après la période liée au COVID, et il y a au niveau national des groupes de travail entre la DG et les OS. Il semblerait que le but soit de développer cette forme de travail, quitte pour l'administration à acheter de nouveaux ordinateurs portables, voir des écrans (via le CHSCT?!).

10. Questions diverses.

FO-DGFIP 37 a demandé la communication claire du bilan sur le précompte des jours de congés ou d'ARTT et sur les primes attribuées.

Pour les mouvements locaux, FO-DGFIP37 désire avoir, comme dans d'autres départements, la liste des agents demandeurs, la liste des ALD, et les effectifs par services au 1^{er} septembre 2020, après mouvement, pour la défense des agents.

FO-DGFIP 37 réclame aussi que les heures "écrêtées" pendant la phase de confinement, dont l'ajout a été réalisé dans SIRHIUS parfois fin juin, ne soient pas perdues si le seuil des 12 heures est atteint au 30 juin.

Le DDFIP a catégoriquement refusé de communiquer sur les 3 premières demandes et pour les écrêtements que les agents concernés fassent leur demande au PPR.

11. Nouveau réseau de proximité (pour information) ;

Les organisations syndicales FO-DGFIP37 ; CGT et Solidaires Finances Publiques , ont décidé de ne pas participer à cette pseudo discussion. Seule la CFDT a accepté d'écouter la « bonne parole » de l'administration.

Avant que nous quittions la séance le DDFIP nous a indiqué qu'il y aurait un prochain CTL à la rentrée à nouveau sur le NRP, ainsi que sur le paiement de proximité.

Sur ce dernier sujet une carte d'implantation des nouveaux lieux de paiement (débiteurs de tabacs) nous serait communiquée, ainsi que les bureaux de Poste auprès desquels les régisseurs devront dégager leur numéraire. Tout cela dans le cadre du « zéro cash » à la DGFIP .

Vos élus FO-DGFIP37 en CTL : Bénédicte Fouquet et Gilles Lavergne (titulaires) Stéphane Galland (suppléant)